

**Reignier-Esery**

14/03/2025

Courrier à l'attention des habitants  
des huit communes situées sur  
**le territoire Arve & Salève**

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes Arve & Salève gère les déchets ménagers des habitants de ses 8 communes. Afin d'améliorer notre service et sur les recommandations de l'étude sur la gestion des déchets réalisée en 2023, le conseil communautaire a choisi d'équiper la déchèterie des Rocailles d'un nouveau système de contrôle d'accès. Celui-ci sera effectif début juillet 2025.

Concrètement, vous accéderez à la déchèterie grâce à un système de reconnaissance basé sur la lecture automatique de la plaque d'immatriculation à l'avant de votre/vos véhicule/s. Pour cela, vous devrez créer un compte et enregistrer le/les véhicule/s au préalable sur notre site web. Cet accès reste gratuit.

La démarche est simple :

1. Créez votre compte sur notre site internet puis enregistrez votre/vos véhicule/s (Fournir la totalité des pièces justificatives demandées). Ce service sera accessible à partir du 7 avril. Nous vous conseillons de ne pas attendre fin juin pour vous inscrire !
2. Lorsque votre demande aura été traitée, vous recevrez un message vous indiquant que votre véhicule est bien enregistré s'il remplit les conditions demandées.
3. Le nouveau système d'accès installé à l'entrée de la déchèterie sera opérationnel début juillet 2025.

NB : Vous devez prendre le temps de créer votre compte sur notre site internet. Cette inscription est obligatoire ; il n'est pas possible de transférer automatiquement votre compte actuel (badge) vers le futur système. .../...



**LES DÉCHETS ? PAS LA PEINE D'EN FAIRE TOUT UN CINÉMA !**

Arve & Salève Communauté de Communes – Maison Cécile Bocquet – 160, Grande Rue 74 930 REIGNIER-ESERY  
[www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr) – [contact@arve-saleve.fr](mailto:contact@arve-saleve.fr) – 04 50 43 46 14

ARBUSIGNY • ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME • LA MURAZ • MONNETIER-MORNEX • NANGY • PERS-JUSSY •  
REIGNIER-ESERY • SCIENTRIER



Les paramétrages de cette nouvelle organisation rendent l'accès avec le badge encore nécessaire jusqu'à début juillet. Celui-ci continuera d'être opérationnel jusqu'à cette date et distribué à l'accueil d'Arve & Salève si besoin.

Notre objectif étant de vous faciliter le tri et de vous éviter trop de voyages en déchèterie, nous vous rappelons que les 8 communes du territoire sont munies de Points d'Apport Volontaire (P.A.V.). Ces points accueillent vos ordures ménagères, les emballages et papiers/magazines, le verre, les textiles et les cartons. Sur notre site Internet vous avez accès à la carte interactive qui positionne tous les P.A.V.

**Arve & Salève** met à votre disposition des kits de compostage individuels et accompagne les habitats collectifs pour la mise en place de sites de compostage partagés. Un service de broyage des déchets verts en lien avec les communes est actif selon des dates précises.

Néanmoins, malgré le déploiement de tous ces services pour traiter nos déchets, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

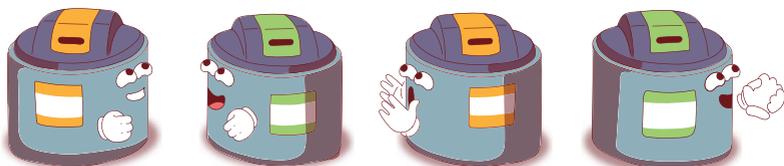
Enfin, pour vous communiquer les actualités liées aux déchets et à la déchèterie, nous serons amenés à utiliser le mail indiqué lors de votre inscription. Vous pourrez vous désinscrire si vous le souhaitez.

Nous vous remercions pour votre attention et restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Régine Rémillon**  
Vice-présidente  
en charge de la politique  
de gestion de déchets

**Sébastien Javogues**  
Président d'Arve & Salève

**PS** : Si vous avez des questions à ce sujet, une foire aux questions est disponible sur notre site web [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr).  
Pour plus d'informations, contactez-nous : [contact@arve-saleve.fr](mailto:contact@arve-saleve.fr)



## LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

# SYSTÈME D'ACCÈS DÉCHÈTERIE DES ROCAILLES

### Déchèterie accessible aux foyers du territoire Arve & Salève



**Début juillet 2025**, le système d'accès à la déchèterie intercommunale se fera par le biais de la lecture de la plaque d'immatriculation des véhicules. La création d'un compte utilisateur et l'enregistrement des véhicules sera au préalable nécessaire sur le **site web d'Arve & Salève**.

## CONDITIONS À REMPLIR



### VÉHICULE LÉGER

(VOITURE, PETIT UTILITAIRE) AVEC OU SANS REMORQUE

### HAUTEUR VÉHICULE

MAX 2M ET LARGEUR MAX 2,25M

### HABITER L'UNE DES 8 COMMUNES DU TERRITOIRE

ARBUSIGNY • ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME • LA MURAZ •  
MONNETIER-MORNEX • NANGY • PERS-JUSSY •  
REIGNIER-ESERY • SCIENTRIER

### P.T.R.A MAX 3,5T, ATTELAGE COMPRIS

## ANTICIPEZ VOTRE PREMIÈRE VENUE SUR LE SITE !

## RDV SUR [WWW.ARVE-SALEVE.FR](http://WWW.ARVE-SALEVE.FR) POUR CRÉER ET GÉRER VOTRE COMPTE

Tout usager, non enregistré au préalable ou avec un véhicule dont la plaque est non validée par les services de la collectivité se verra refuser l'accès en déchèterie.

Les badges actuels seront effectifs jusqu'à début juillet 2025. Merci de les rapporter en déchèterie, à votre mairie ou à Arve & Salève après cette date.

### DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE LA CRÉATION DU COMPTE

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Copie Carte grise du véhicule
  - Pièce d'identité  
(Carte nationale d'identité ou passeport)
- En fonction de votre situation, d'autres documents pourront être requis



**INSCRIPTION SUR LE SITE WEB POSSIBLE DÈS LE 7 AVRIL 2025.**  
Vous recevrez un mail dès que votre dossier sera validé.



# DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DES ROCAILLES

 Huiles alimentaires  
et huile de vidange

 Cartons bruns

 Déchets verts

 Mobilier

 Textiles usagers dans  
les bennes de collecte textile

 Déchets électriques  
et électroniques

 Bois

 Ferrailles / Métaux

 Gravats – Plâtre

 Piles et accumulateurs

 Plastiques

 Déchets chimiques

 Pneus

## HORAIRES D'OUVERTURE

**DU LUNDI AU SAMEDI**  
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

**SAUF LE JEUDI**  
de 10h à 12h et de 14h à 18h  
**FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS**

–  
1496, route des Rocailles  
Reignier-Esery



**RAPPEL :** Les magasins de vente d'appareils électroménagers  
et de mobilier sont tenus de **recupérer vos objets**  
hors d'usages **gratuitement**.

Une centaine de points d'apport volontaire, répartis sur les 8 communes d'Arve & Salève,  
vous permettent de déposer les déchets suivants près de chez vous :

**VERRE**

**ORDURES MÉNAGÈRES**

**EMBALLAGES + PAPIERS/MAGAZINES**

**CARTONS BRUNS (40 CONTENEURS)**

**TEXTILES (15 CONTENEURS)**



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE & SALÈVE**

Maison Cécile Bocquet – 160, Grande rue – 74930 REIGNIER-ESERY  
04 50 43 46 14 – Plus d'infos sur [www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr)